



direction des services
départementaux
de l'éducation nationale
Val-d'Oise

Saint-Brice, jeudi 1er avril 2021

Jean-Pierre SARIE
Inspecteur de l'Éducation nationale
Saint-Brice Sarcelles nord

Tél. 01 30 83 50 68

Fax: 01 39 94.81.68
Mél: 0951814f@ac-versailles.fr

6 allée Jean de la Fontaine
95350 Saint Brice sous forêt

Objet : Organisation de la semaine d'école à distance.

Madame, Monsieur,

Suite aux annonces du Président de la République, les trois semaines suivantes voient leur organisation scolaire changer.

1) La semaine prochaine, les cours auront lieu à distance pour toutes les classes de France sans exception.

Seuls les enfants dont les 2 parents ont une activité indispensable peuvent être accueilli dans une classe d'un groupe scolaire Marcel Lelong.

Actuellement la liste des professions prioritaires est la suivante (sous réserve de modification voir avec la directrice/directeur de l'école).

- Tous les personnels des établissements de santé,
- Les personnels des établissements sociaux et médico-sociaux travaillant en EHPAD et EHPA, établissements pour personnes handicapées, services d'aide à domicile, services infirmiers d'aide à domicile, lits d'accueil médicalisés et lits halte soins santé, nouveaux centres d'hébergement pour sans-abris malades du coronavirus et établissements d'accueil du jeune enfant maintenus ouverts,
- Les professionnels de santé libéraux,
- Les personnels de crèche chargés d'accueillir en urgence les enfants des soignants,
- Les services de l'État chargés de la gestion de l'épidémie au ministère des Solidarités et de la Santé, en Agences régionales de santé et dans les préfetures.

Si vous faites partie des personnels essentiels à la gestion de la crise, merci de vous faire connaître au plus tôt (vendredi 2 avril matin dernier délai) à la directrice ou au directeur de l'école de votre enfant avec un justificatif de votre employeur ou une fiche de paie. Vous vous engagez alors à ce que votre enfant suive **les 3 jours de classe sans exception**.

Pour tous renseignements supplémentaires sur le périscolaire merci de contacter la mairie au

01 34 38 27 70 ou 01 34 38 27 75

2) Les vacances scolaires ont été avancées d'une semaine : fin de la classe vendredi 9 avril au soir, reprise de la classe lundi 26 avril.

Veillez agréer Madame, Monsieur, mes sincères salutations.



Jean-Pierre SARIE